

## 5. - LEGISLATION

### **EXEQUATUR**

— Exéquatur du Consul de Finlande à Sfax (J.O.T. du 17 juillet 1951).

### **PELERINAGE A LA MECQUE EN 1951**

— Décret du 12 juillet 1951 (J.O.T. du 13 juillet 1951) relatif au pèlerinage à La Mecque en 1951.

— Arrêté du Premier Ministre du Royaume de Tunis du 13 juillet 1951 (J.O.T. du 13 juillet 1951) porte réglementation du pèlerinage à La Mecque.

### **REORGANISATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

— Décret du 28 juin 1951 (J.O.T. du 3 juillet 1951). Modifie le décret du 25 août 1947, portant création d'un Ministère de l'Agriculture.

### **DROITS DE DOUANE**

— Application à la Tunisie de l'arrêté interministériel du 12 mai 1951 (J.O.T. du 3 juillet 1951). Porte établissement réduction des droits de douane d'importation applicables à certains produits.

— Application à la Tunisie de l'arrêté interministériel du 17 mai 1951 (J.O.T. du 3 juillet 1951). Porte rétablissement et réduction des droits de douane d'importation applicables à certains produits.

— Application à la Tunisie de l'arrêté interministériel du 23 mai 1951 (J.O.T. du 3 juillet 1951). Porte modification du tarif des douanes d'importation.

— Application à la Tunisie de l'arrêté interministériel du 25 mai 1951 (J.O.T. du 3 juillet 1951). Porte modification des droits de douanes d'importation applicables à divers produits du pétrole.

— Application à la Tunisie de l'arrêté interministériel du 26 mai 1951 (J.O.T. du 3 juillet 1951). Porte réduction des droits de douane d'importation applicables à certains produits.

— Application à la Tunisie de l'arrêté interministériel du 30 mai 1951 (J.O.T. du 24 juillet 1951). Modifie l'arrêté du 10 mai 1951, portant suspension des droits de douane d'importation applicables à certains animaux et à certains produits.

### **OFFICE DE L'HUILE D'OLIVE**

— Arrêté du Ministre du Commerce et de l'Industrie et du Directeur des Finances du 3 juillet 1951 (J.O.T. du 27 juillet 1951). Porte affectation de ressources à l'Office de l'Huile d'Olive.

### **PORTS ET BUREAUX DES FRONTIERES**

— Arrêté du Directeur des Finances du 4 juillet 1951 (J.O.T. du 17 juillet 1951). Modifie l'arrêté du 11 janvier 1950, désignant les ports et les bureaux des frontières de terre ouverts aux opérations de commerce.

### **PRETS POUR PLANTATIONS ARBUSTIVES**

— Décret du 12 juillet 1951 (J.O.T. du 17 juillet 1951). Porte augmentation des plafonds des prêts destinés à la création de plantations arbustives.

**CUEILLETTE DE L'ALFA**

— Arrêté du Ministre de l'Agriculture du 18 juin 1951 (J.O.T. du 3 juillet 1951). Porte prolongation de la période d'interdiction de la cueillette de l'alfa.

— Décret du 26 juillet 1951 (J.O.T. du 27 juillet 1951). Complète le décret du 19 septembre 1904, portant réglementation de l'exploitation de l'alfa.

— Arrêté du Ministre de l'Agriculture du 27 juillet 1951 (J.O.T. du 27 juillet 1951). Porte nouvelle prolongation de la période d'interdiction de la cueillette de l'alfa.

**CLASSEMENT DES VINS MUSCATS DE TUNISIE**

— Arrêté du Ministre de l'Agriculture du 2 juillet 1951 (J.O.T. du 6 juillet 1951). Relatif au classement des vins muscats de Tunisie à appellation contrôlée par le Gouvernement Tunisien au titre de l'année 1950.

**RESTAURATION DES SOLS**

— Arrêté du Ministre de l'Agriculture et du Directeur des Travaux Publics du 20 juillet 1951 (J.O.T. du 27 juillet 1951). Crée un périmètre général de défense et de restauration des sols, dans le bassin versant de l'Oued El-Lil.

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

— Nomination de M. Lambert de Frondeville (Guy), ingénieur en chef, chef du Service des Mines, de l'Industrie et de l'Énergie à la Direction des Travaux Publics, comme membre du Conseil d'administration; représentant de l'Etat aux assemblées générales; contrôleur technique; membre du conseil de contrôle dans des sociétés ou groupements où l'Etat détient une participation en capital (SEREPT - SOREMIT - SOREPOTA).

**SOCIETE DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION DES PETROLES DE TUNISIE (S.E.R.E.P.T.)**

— Arrêté du Directeur des Finances et du Directeur des Travaux Publics du 20 juin 1951 (J.O.T. du 13 juillet 1951), nomme M. Mohamed Ali El Annabi, ingénieur en chef de la Direction des Travaux Publics, administrateur représentant l'Etat Tunisien au sein du Conseil d'Administration de la Société de Recherches et d'Exploitation des Pétroles de Tunisie (S.E.R.E.P.T.).

**POLICE DE LA PECHE MARITIME**

— Décret du 26 juillet 1951 (J.O.T. du 31 juillet 1951). Porte refonte de la législation de la police de la pêche maritime.

**SURPRIME SUR LES PRIX DU CIMENT ET DE LA CHAUX HYDRAULIQUE**

— Arrêté du Directeur des Travaux Publics du 30 juin 1951 (J.O.T. du 27 juillet 1951), relatif à l'application d'une surprime sur les prix du ciment et de la chaux hydraulique.

**PRIX DES SUCRES**

— Arrêté du Ministre du Commerce et de l'Industrie du 29 juin 1951 (J.O.T. du 31 juillet 1951). Fixe les nouvelles modalités de fixation des prix des sucres.

**SURVEILLANCE MEDICALE DES ENFANTS**

— Arrêté du Ministre de la Santé Publique et du Directeur de l'Instruction Publique du 13 juillet 1951 (J.O.T. du 17 juillet 1951). Fixe les obligations imposées aux associations organisant des colonies et camps de vacances pour la surveillance médicale des enfants et les conditions sanitaires générales.

**ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

— Arrêté du Directeur de l'Instruction Publique du 10 juillet 1951 (J.O.T. du

17 juillet 1951). Fixe des conditions de recrutement et de titularisation des maîtres et maîtresses de l'enseignement technique.

— Arrêté du Directeur de l'Instruction Publique du 10 juillet 1951 (J.O.T. du 17 juillet 1951). Fixe les conditions de recrutement et de titularisation des instructeurs techniques et des instructrices techniques.

— Arrêté du Directeur de l'Instruction Publique du 10 juillet 1951 (J.O.T. du 17 juillet 1951). Crée et organise un examen d'aptitude professionnelle pour le personnel d'enseignement technique et professionnel.

#### **PRELEVEMENTS SUR LES PERSONNES DECEDEES**

— Décret du 19 juillet 1951 (J.O.T. du 24 juillet 1951). Autorise dans les hôpitaux des prélèvements sur les personnes décédées.

#### **DOMMAGES DE GUERRE**

— Arrêté du Secrétaire Général du Gouvernement Tunisien du 26 juillet 1951 (J.O.T. du 31 juillet 1951). Modifie l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 1950, relatif aux règles générales de priorité pour la réparation des dommages de guerre.